

Atelier bénévole/bénévole

12 novembre

Dans notre groupe, aucunes recettes proposées, que des questions !

S'agit-il de bénévoles de la même association ? dans quel cadre se ose le pb ? dans un local associatif ou en dehors (bus, dîner, ..) ? Est-ce que cette réflexion n'entre pas tout simplement dans la transmission que le bénévole s'engage à faire ?

Pourquoi un malade nous fait-il une confiance ? Plusieurs cas sont évoqués. Quel sens a le mot confidentialité ? confiance = secret ? le malade peut se confier car il sait qu'il ne nous verra plus ? ou bien, il a juste un besoin d'extérioriser /trop plein ? cela aurait pu être dit à quelqu'un d'autre ?

Cahier de liaison est un lien pratique entre bénévoles intervenant auprès des mêmes patients. Il est souvent dans une armoire d'accès privé.

Que dire ? ne pas dire ? qu'est-ce qui rentre dans une confiance ?

Il faut des lieux pour dire (groupes de parole), mais peut-on tout y dire ? Certains préféreront un psy extérieur car il y a des bénévoles de la même association dans ces groupes et cela peut trahir/confidentialité. D'autres, au contraire, pensent que le groupe de parole est fait pour ça.

Faut-il savoir sortir du cadre ? Réagir comme on ferait dans la vie courante ? NON, car le bénévole n'est pas là en tant que lui-même : il est mandaté par son association et représente donc son association.

19 novembre

Exemple évoqué (jolie histoire d'un secret difficile) : un monsieur âgé est accompagné par deux bénévoles ; il avoue à la plus âgée des bénévoles qu'il est amoureux de la plus jeune. C'est l'été, la coordinatrice pas joignable, la bénévole ne sait que faire de cette confiance ; elle trouve des excuses pour que la jeune n'aille pas le voir puis lui dit : cette dernière est choquée de cette révélation. Coordinateur joint décide de mettre cette jeune bénévole à l'écart et de ne pas ébruiter cette histoire.

Le groupe comprend que cette situation soit déstabilisante mais regrette qu'il n'y ait pas eu plus d'explicitation auprès de ce vieux monsieur : pourquoi me dites-vous cela ? que voulez-vous que je fasse de cela ?

Relation entre bénévoles d'une même équipe : exemple d'une bénévole qui dysfonctionne et ne tient pas sa place. L'association décide de l'exclure et la question est : que dire aux autres bénévoles de l'équipe de ce départ ? Il est décidé d'en dire le moins possible, malgré les risques de « rumeur ».

Confidences de bénévoles à propos de professionnels. Il doit y avoir de la réserve, du secret et il existe un vrai besoin de limiter ce genre de propos. Le DISCERNEMENT est essentiel : bien faire la part de ce qui est utile à rapporter en respectant ce qui relève de l'intime, du secret. Il peut y avoir des mesures à prendre.

De façon générale, le groupe est d'accord sur le fait qu'il n'y a pas secret entre un bénévole et son coordinateur. Cela semblait la règle de tous, mais il y a eu qq modulations/cette attitude. Cependant, il reste certain que cela reste la première personne de référence/ question qu'on se pose sur la dimension de la confidentialité absolue ou pas sur les infos transmises.

A domicile, il y a plusieurs bénévoles pour une même personne et dans ce complexe, il y a une grande complicité entre eux : liberté de parole entre eux mais toujours strictement au niveau du bien/personne. Ces échanges ne doivent pas du tout filtrer à l'extérieur et ne concernent que ce qui est perçu

Ecole à hôpital : deux personnes dans des suivis de longues durées (psychiatrie et hôpital de jour). Leur rôle d'enseignement limite les risques de débordement/ l'intime de l'élève malade. Ne pas provoquer la confiance, mais si confiance, ne pas être une réponse et transmettre au référent si pb (il y a toujours transmission à coordinatrice après le cours). L'espace de soutien ne s'appelle pas groupe de parole et semble plus « flou » ; les bénévoles enseignants échangent peu sur leurs interventions.

Les transmissions écrites restent formalisées et factuelles. Echanges par mail sont souvent évités, l'oral restant privilégié pour tout ce qui est important.